

**Projet
Educatif
De
Territoire
2021-2024**



Coordination du projet : enfance.jeunesse@talensac.fr

Mail : mairie@talensac.fr

Site Internet : <http://www.talensac.fr>

Sommaire

Historique 2013 2020 _____ p.2

Bilan 2015 2020 _____ p.3

- Evaluation synthétique
- Objectif « Réunir différents acteurs éducatifs du territoire »
- Objectif « Respecter le rythme des enfants »
- Objectif « Favoriser le Vivre Ensemble »
- Objectif « Favoriser la découverte et l'accès à des activités de qualité »

PEDT 2021 2024 _____ p.7

- Cadre
- Données générales
- Contexte du territoire
- Diagnostics et convergences
- Parcours des enfants
 - Le Vivre Ensemble
 - La diversité et l'accès aux activités
 - Les Problématiques numériques
- Pilotage du PEDT
- Inscriptions et lien avec les familles
- Plan Mercredi

Lexique :

P.E.D.T : Projet Educatif De Territoire

Cycle 1 : Classes de petite, moyenne et grande section

Cycle 2 : Classes de CP, CE1, CE2

Cycle 3 : Classes de CM1, CM2 et 6^{ième}

F.C.P.E : Fédération des Conseil de Parents d'Elèves

A.P.A.E.P : Association des Parents d'élèves et Amis de l'Ecole Publique.

A.L.P : Accueil de Loisirs Périscolaire (Accueil de loisirs uniquement périscolaire)

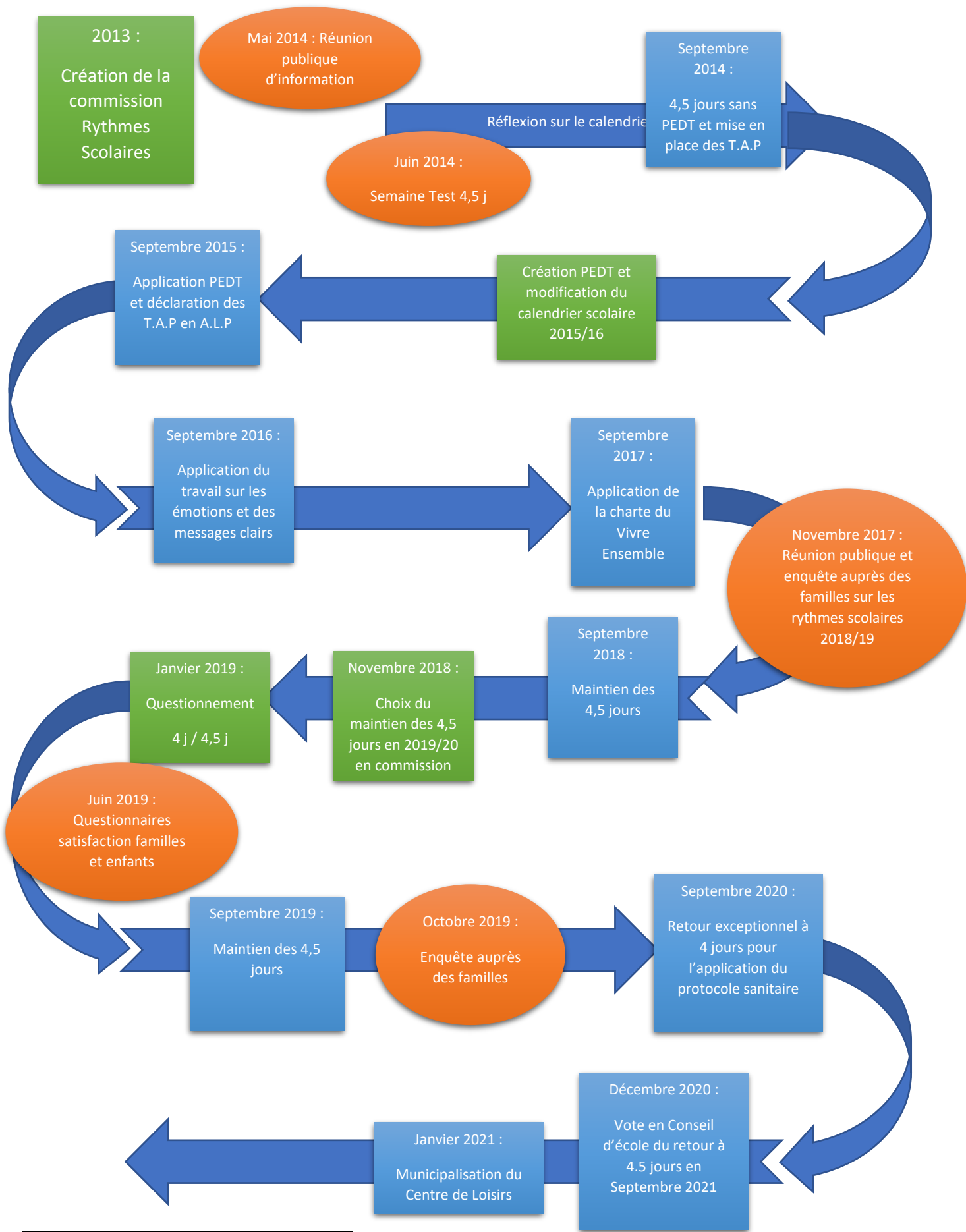
A.C.M : Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs)

TAP: Temps d'Activités Périscolaires désigne les activités organisées pendant les 2.5 heures hebdomadaires dégagees par la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs dans notre commune.

Temps périscolaires : en période scolaire, tous les temps du lundi au vendredi hors des temps scolaires au cours desquels un accueil est proposé (le matin avant la classe, la pause méridienne, immédiatement après la classe, le mercredi après-midi)

M.A.M : Maison des Assistantes Maternelles

HISTORIQUE 2013-2020



BILAN 2015-2020

Évaluation synthétique

	<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
<i>Le pilotage</i>	Réunion trimestrielle Les mêmes partenaires depuis 2013	Associer des partenaires extrascolaires à des projets (Associations sports, culture)
<i>Les moyens humains</i>	Encadrement sur les temps périscolaires déclarés Centre de loisirs, tap	Encadrement et proposition d'activité sur le temps méridien
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</i>	Echanges réguliers direction école, centre de loisirs, coordonnateur. Echanges entre les acteurs lors des temps de transitions scolaire-périscolaires	Interconnexions PEDT, Projets périscolaires avec Projet d'école. Harmonisation règles sur les différents temps de l'enfant.
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</i>	Même locaux Equipe majoritairement stable pour encadrer les enfants clsh, temps méridiens, tap. Atsem participent aux TAP	Harmonisation règles sur les différents temps de l'enfant.
<i>L'accessibilité financière</i>	Gratuité TAP	Réflexion adéquation tarification aux profils des familles (périscolaire matin soir et repas notamment) Harmonisation avec le territoire (ComCom) dans le cadre de la CTG
<i>L'adaptation aux publics</i>	Des activités, un rythme s'adaptant aux publics	Accueil CM (9-11 ans env), mise en place d'une « passerelle »
<i>La place des parents et des enfants dans le PEDT</i>	Implication FCPE Travail avec des enfants autour de la charte du vivre ensemble	Communication à améliorer pour 20% des familles (résultat enquête) Développer les liens entre le PEDT et les activités du CMJ et du conseil des délégués de classes
<i>La prise en compte des rythmes de l'enfant</i>	5 matinées d'apprentissage Temps « farniente » possibles et réguliers en périscolaire	

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Réunir différents acteurs éducatifs du territoire	Création d'une commission Rythmes Scolaires Création d'un poste de coordonnateur Enfance Jeunesse	La commission se compose de : <ul style="list-style-type: none"> • Représentants de la Mairie • Représentants de l'école • D'une ATSEM • Représentants de la FCPE • La Direction du centre de loisirs • Du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) Ponctuellement en fonction des thématiques abordées : <ul style="list-style-type: none"> • Le chef cuisinier • La directrice de l'Espace Jeune Elle se réunit 3 à 4 fois par an depuis 2013	Inviter les associations extrascolaires sur des projets Mieux prendre en compte la parole des enfants (via le CMJ, le conseil des délégués, ...)
	Communiquer / Informer	Une forte adhésion des familles au modèle proposé (résultats des consultations Novembre 2017, Juin et Novembre 2019)	Renforcer nos médias de communication et notre fréquence de communication. Mise en place d'un portail famille (information et inscriptions)
	Mener des projets transversaux	Mettre en place les nouveaux rythmes scolaires depuis 2013 Les projets sur les émotions et les messages clairs débutés en 2016 La charte du Vivre Ensemble mise en place en Septembre 2017 L'initiation au 1 ^{er} secours conjointe école / TAP Des évènements rythmant la vie de la commune, des familles et des enfants organisés par différents partenaires éducatifs (carnaval, fête de l'école, spectacle de fin d'année, soirée thématique)	

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Favoriser le Vivre Ensemble	Mettre des mots sur ses émotions (2016)	Travail / Activité mise en place à l'école, au centre de loisirs, à la MAM.	
	Utiliser les messages clairs (2016)	Travail à l'école et application sur tous les temps des enfants (école, tap, temps méridien, clsh) Baisse des conflits physiques Hausse du nombre de conflits « moraux ». Libération de la parole grâce aux différentes actions	
	Créer une charte du Vivre Ensemble (mise en place Septembre 2017)	Signée par l'école, la Mairie (temps péri et extrascolaire), la MAM	Réinterroger son utilisation
		Elaborée avec les enfants (primaire pendant les tap)	Réinterroger son sens pour les enfants
			Intégrer/Diffuser aux partenaires extrascolaires (asso, assist maternelles, ...)

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Respect du rythme des enfants	Adapter les rythmes scolaires pour favoriser la réussite de tous	5 matinées d'enseignement propices aux apprentissages	Fatigue du Jeudi après-midi constater par les acteurs éducatifs.
	Adapter l'offre périscolaire aux rythmes scolaires	Choix en commission de 2 jours courts (Lundi et Vendredi) où sont organisés les TAP (15h15-16h30) Les APC sont organisés ces jours là.	
	S'adapter au rythme des enfants	Proposer des temps calmes régulièrement, des temps d'activité libre et/ou farniente	Améliorer le temps méridien (encadrement, offre d'activité)
		Adapter le lever de sieste et les activités à la fatigue des enfants lors des jours de TAP et le mercredi AM.	
		Proposition variée d'activités périscolaires et choix possible par les familles à partir du CP. (TAP)	Mieux prendre en compte la parole des enfants
		Taux d'encadrement renforcé (12/16) pendant les TAP	
Pérenniser au mieux les équipes périscolaires en étoffant les postes existant avec la mise en place des TAP			

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Favoriser la découverte et l'accès à des activités de qualité	Mise en place des TAP	Gratuité des TAP	Développer les activités culturelles Aller à la rencontre des 9/11 ans sur les temps extrascolaires. (Tranche d'âge peu touchée par nos accueils actuels)
		Déclaration en ALP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualification du personnel ▪ Et taux d'encadrement 	
		Appel à des intervenants pour des activités de découvertes (céramique, escrime, roller, musique, film d'animation, ...)	
		Renouveler les propositions d'activités toutes les 6 semaines. Choix par les familles parmi 10 activités en primaire	
	Pérenniser au mieux les équipes périscolaires en étoffant les postes existant avec la mise en place des TAP	Lien entre les différents temps périscolaires (temps méridien, clsh, espace jeunes) 2 atsem participent aux TAP (sécurisant pour les plus jeunes) Qualification des équipes	Difficulté à finaliser l'équipe TAP (faible volume horaire de quelques postes)
	Municipalisation du centre de loisirs (Janvier 2021)	Renforce encore le lien entre les équipes périscolaires	Réinterroger la tarification périscolaire (mieux adapter les tranches pratiquer aux profils des familles)
	Projet Restaurant Scolaire	Adéquation à la Loi Egalim Qualité des aliments (durable, circuit court, bio) Lien avec les autres communes du territoire (Projet REPAS à l'échelle de la communauté de communes)	Et du repas (adopter une tarification par QF) Créer plus de lien entre le restaurant et les autres partenaires dans le cadre de projet autour de l'alimentation

CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

DONNEES GENERALES du territoire

Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Talensac

Adresse : 9 bis rue de Saint Péran 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15

Adresse électronique : mairie@talensac.fr

Nom de l' élu référent : Roux Etienne

Fonction : 1^{er} Adjoint éducation, jeunesse et personnel municipal

Adresse électronique : roux.etienne@talensac.fr

Nom du référent technique : TROMBETTA Emeline

Fonction : Coordinateur Enfance Jeunesse

Adresse électronique : enfance.jeunesse@talensac.fr

Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,)

Nom de la structure partenaire : Association FCPE

Nom du référent dans la structure susnommée : MAUDET Karen

Activité(s) de la structure concourant au Projet : relations aux familles, interface familles/école/mairie, organisation de soirées thématiques

Adresse électronique : asso.fcpe.talensac@gmail.com

Nom de la structure partenaire : Ecole publique du Chat Perché (maternelles et élémentaires)

Nom du référent dans la structure susnommée : ROUZIÈRE Guillaume

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Enseignement

Adresse : Esplanade Eminescu 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.48

Adresse électronique : ecole.0350569d@ac-rennes.fr

Nom de la structure partenaire : Centre de loisirs de Talensac (municipalisé au 1er janvier 2021)

Nom du référent dans la structure susnommée : HUBERT Estelle

Activité(s) de la structure concourant au Projet : activités périscolaires (matins, soirs, mercredis), extrascolaires (vacances)

Adresse : L'Astrolabe rue de Montfort 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.38.93

Adresse électronique : alsh.astrolabe@talensac.fr

Nom de la structure partenaire : Commune de Talensac

Nom du référent dans la structure susnommée : ROUX Etienne / TROMBETTA Emeline

Activité(s) de la structure concourant au Projet : temps méridien, , restauration

Adresse : 9 bis rue de Saint Péran 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15 / 06.70.35.65.03

Adresse électronique : enfancejeunesse@talensac.fr

Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (<i>oui/non</i>)	Articulation avec le PEdT (<i>oui/non</i>)
Projet éducatif local (PEL), Contrat de ville	Non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ)	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	Non	
Contrat dans le domaine culturel contrat local d'éducation artistique, projet territorial d'éducation artistique, contrat « territoire lecture », ou enseignements artistiques spécialisés	Non	

Contexte du territoire

État des lieux de l'offre éducative existante : (en période hors covid)

Activités périscolaires existantes <i>(du lundi au vendredi)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
Périsco matin	7h30-8h20	55	oui	mairie	Animations informelles
Périsco soir	16h30-18h45	85	oui	mairie	Animations informelles, activités encadrées, espace devoirs
Périsco mercredis	07h30-18h45	35	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation, encadrement de temps de vie quotidienne
Périsco Temps méridien	12h-13h50	200	oui	mairie	Encadrement cour, temps calme (jeux soc, livres, dessins, ...), Ateliers sportifs
Restauration	12h-13h50	200	oui	mairie	Restauration, éducation alimentaire
Espace Jeunes	14h-18h30	10/12	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation et accompagnement de projets Accueil informel et encadrement de

					temps de vie quotidienne
Activités extrascolaires existantes <i>(samedis et vacances scolaires)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
ALSH Petites vacances	7h30-18h45	25	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation, encadrement de temps de vie quotidienne
ALSH Eté	7h30-18h45	40	oui	mairie	
Mini séjours		30	oui	mairie	
Espace Jeunes	14h-18h30 ou en fonction des activités	10/12	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation et accompagnement de projets Accueil informel et encadrement de temps de vie quotidienne

Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement <i>(crèche, école, collège...)</i>	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole du Chat Perché	Ecole maternelle et primaire	ROUZIÈRE Guillaume ecole.0350569d@ac-rennes.fr	224
Accueil de loisirs	ACM	HUBERT Estelle alsh.astrolobe@talensac.fr	140
Espace Jeunes	ACM	MANBODE Marie Louise espacejeunes@talensac.fr	30
M.A.M Ma Mia	Maison Assistantes maternelles	Mmes DESMASURES et ROUX contact@mam-ma-mia.fr	10
Micro crèche	Crèche communautaire	inscription@uspe-bretagne.fr	10 places

Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	<i>Codage</i>	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	<i>A</i>	24 heures	168 heures
Temps scolaire	<i>B</i>	variable	24 heures
Temps périscolaire	<i>C</i>	variable	31,57
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	<i>D</i>	$1.25+2.25=3.5$	15.25
<i>dont pause méridienne</i>	<i>F</i>	1.83	7,32
<i>dont mercredi</i>	<i>G</i>	6.5	6,5
Temps extrascolaire maximum proposé	<i>H</i>	7h30-18h45 (11.25)	56,5

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	$B/A \times 100$	variable	14.3%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	$C/A \times 100$	variable	18,8%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	$H/A \times 100$	$11.25/24 = 47\%$	33.5%

Emploi du temps d'un enfant :

-Journée avec temps scolaire

7h30-8h20	Accueil périscolaire MATIN	Ateliers autonomes
8h20-12h	TEMPS SCOLAIRE	
12h-13h50	Pause méridienne	REPAS + Ateliers autonomes / Jeux de cour / Parcours d'activité
13h50-16h30	TEMPS SCOLAIRE	
16h30-18h45	Accueil périscolaire SOIR	Ateliers autonomes / Projet d'activité

-Journée mercredi et vacances scolaires

7h30-9h	Accueil MATIN	Ateliers autonomes
9h30-11h	Temps d'activité	Activités « encadrées », projets d'animation ou ateliers autonomes
11h30-12h	Temps libres (arrivée ou départ des enfants)	Ateliers autonomes ou jeux de cour
12h-13h	Temps du repas	REPAS
13h-14h	Temps calme (arrivée ou départ des enfants)	Lecture, dessin, musique, conte, sieste
14h-16h	Temps d'activité	Activités « encadrées », projet d'animation ou ateliers autonomes
16h-17h	Temps du goûter	Petite collation
17h-18h45	Accueil SOIR (temps du départ des enfants)	Ateliers autonomes

Diagnostics et convergences

Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune : (élus, alsh, coord.)

Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)

Diversifier l'offre d'activité périscolaire (notamment des projets d'activités sur plusieurs séances. Ex : théâtre, atelier bois, journal, ...) et dans le domaine des médias (sens critique, réseaux sociaux, journal)

Proposer des activités spécifiques au cycle 3 en périscolaire (étude de la mise en place d'une passerelle)

Améliorer notre communication

Réflexion sur la tarification (clsh, repas)

Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents : (fcpe)

Maintenir la qualité de l'existant.

Améliorer la proposition d'activités culturelles

Trouver des temps, des projets pour impliquer, informer les familles (soirées thématiques ex : Mars 2020, Les violences scolaires : comprendre et agir)

Multiplier les médias de communication auprès des familles

Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):

Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)

Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :

Les associations partenaires « ne sont plus représentées » depuis la municipalisation du centre de loisirs.

Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

<i>Problématiques et enjeux partagés</i>	<i>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</i>	<i>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</i>
Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)	Cohésion sur l'élaboration et l'application des règles de vie Favoriser le vivre ensemble	Compréhension, adhésion, participation
Améliorer la proposition d'activités culturelles	Maintenir, adapter et améliorer l'offre existante	Ouverture, découverte
Réflexion sur la tarification (repas, accueil de loisirs) notamment à l'adresse des familles les plus modestes	Favoriser l'accès à tous.	
Communication, implication des familles	Informar, impliquer les familles	Cohésion entre les différents temps de vie

Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

Projet éducatif 2021

L'Accueil de Loisirs de Talensac reçoit environ 120 familles. Ceci représente environ 200 enfants de 3 à 11 ans en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires.

L'équipe d'animation sera chargée de mettre en œuvre des actions éducatives qui contribueront à l'autonomisation et la construction identitaire des enfants qui représentent les adultes de demain.

Toujours de façon ludique, les animateurs proposeront également des activités permettant de développer la socialisation des enfants.

Des projets seront établis en lien avec le Projet Educatif de Territoire.

Afin de jouer pleinement son rôle éducatif, l'équipe sera attentive à la façon d'organiser les activités et de présenter celles-ci aux enfants. Le comportement des encadrants devra également tenir compte de ce rôle (choix du vocabulaire, ton sur lequel on s'adresse aux enfants etc...)

Afin de réaliser ce projet, le personnel du centre se devra de remplir les missions suivantes auprès des enfants :

- Favoriser au maximum l'expression (écrite, orale, physique, artistique...)
- Tenir compte de leur parole
- Créer un cadre sécurisant
- Faire avec eux et non pas à leur place
- Respecter leur intimité
- Offrir des espaces de liberté
- Permettre les échanges, le dialogue entre eux et avec les adultes
- Proposer des activités qui permettent une meilleure connaissance de soi
- Ouvrir le centre sur l'extérieur (organisation de sorties, partenariat inter centre)

- Développer la créativité de chacun
- Leur enseigner le respect de soi, des autres et de leur environnement.
- Développer l'autonomie et le respect de l'autre dans le cadre du collectif (mini camp)
- Être accessible à tous les enfants : mettre tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants en situation de handicap.

Pour atteindre ces objectifs, les animateurs proposeront diverses activités adaptées à leurs capacités, à leur âge et à leurs envies et dans le respect de la laïcité. Un budget sera mis à disposition de l'équipe en ce sens.

L'équipe se devra d'être attentive au rythme, à la personnalité et aux besoins de chaque enfant.

La directrice devra veiller au respect de la législation pour assurer la sécurité de tous.

Elle sera aussi en charge de la cohérence d'équipe. Une dynamique de communication avec les familles sera privilégiée afin de les amener à s'investir dans la vie du centre

Pour répondre aux besoins physiologiques des enfants, il sera instauré :

- Des siestes pour les plus petits dans un dortoir adapté
- Des temps de repos et de relaxation pour les plus grands
- Des déjeuners équilibrés préparés par le cuisinier du restaurant municipal
- Un goûter équilibré l'après-midi élaboré avec le cuisinier

Afin de favoriser l'accès au centre à tous, il sera tenu compte du quotient familial des familles pour les facturations des actes proposés.

L'accueil des enfants présentant un handicap ou des problèmes de santé sera aménagé au cas par cas en concertation avec le représentant légal du mineur.

La Mairie met à disposition des locaux et du mobilier adaptés. L'école publique, le centre, la médiathèque et le restaurant scolaire forment un pôle enfance centré autour d'une cour commune. Cet espace est sécurisé et fermé à la circulation.

L'équipe d'animation représentée par la directrice devra mettre en place des outils d'évaluation et d'amélioration de leur travail. Un bilan sera réalisé et présenté aux élus référents lors de l'évaluation du projet pédagogique.

Parcours des enfants

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est le Vivre Ensemble	Penser des règles communes	Participer à l'élaboration de règles communes, d'une charte du vivre ensemble. Les connaître, les comprendre, les respecter.	Communication vers les familles sur les règles, les projets, les objectifs. Proposition de soirée thématique sur des sujets liés à l'enfance. (Informations, échanges)	Implication du conseil des délégués			Intégrer, Solliciter les associations dans la réinterrogation de notre charte du vivre ensemble	<p>Suivi, bilan des projets des délégués,</p> <p>Bilan des réunions direction école, als coord.</p> <p>Production / partage de documents</p> <p>Connaissance des documents par les enfants, les familles</p>
	Utiliser des outils (messages clairs)	Comprendre, utiliser, partager ces outils		Travail sur les émotions, messages clairs	Activités sur les émotions, messages clairs			<p>Enquêtes enfants, familles</p> <p>Nombre d'ateliers proposés</p> <p>Etude sur les types de conflits et leur nombre</p>
	Comprendre, partager des valeurs	Comprendre, connaître, partager : La laïcité La liberté, L'égalité, La fraternité, Le respect La justice, La solidarité, La tolérance,		Atelier sur la citoyenneté, les valeurs de la République	Activités sur / en rapport avec la citoyenneté, les valeurs de la République			<p>Nombre d'ateliers, d'activités proposés.</p>

	<u>Objectifs</u> visés	<u>Effets attendus</u> auprès des enfants	Actions de la communauté éducative				<u>Indicateurs</u> observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)	
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires			Temps extrascolaires
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est la diversité et l'accès aux activités proposées	Maintenir l'offre périscolaire et extrascolaire actuelle	Favoriser la découverte, l'épanouissement Avoir le Choix Être force de proposition	Communiquer sur l'organisation, les contenus		Maintenir les temps libres / famille Varier les activités proposées Associer les enfants dans les propositions d'activités Faire découvrir des activités originales Poursuivre, développer le projet du Restaurant scolaire	Organiser des mini séjour	Evolution des choix des enfants Plannings d'activités élaborés avec les enfants Evolution de la fréquentation Réflexion, évolution de la tarification des offres Mise en place d'un portail famille (outil d'inscription et de communication)	
	Diversifier l'offre d'activité artistique et culturel	Accéder Découvrir Susciter l'intérêt	Créer des expos, des représentations des réalisations des enfants, Des temps d'échange avec les familles	Mise en place de projet d'activité Lien avec la bibliothécaire sur des projets, Accès à la médiathèque sur les temps scolaires et périscolaires.			Bilan projet Restauration Mise en place de temps avec les familles Nombre d'activités proposées sur cette thématique sur les différents temps éducatifs. (Danse, théâtre, peinture, bd, livres, ressources numérique, ...)	
	Favorisation l'inclusion de tous les enfants	Accueil, intégration d'enfant en situation de handicap	Informé, rencontrer les familles	Adapter les conditions d'accueil de la structure en fonction des besoins et des capacités de l'enfant. Sensibiliser les équipes Former les équipes			Mise en place de formation Adaptation des locaux Temps d'échange avec les familles	

	<u>Objectifs</u> visés	<u>Effets attendus</u> auprès des enfants	Actions de la communauté éducative				<u>Indicateurs</u> observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi	
Parcours visant à répondre à des problématiques numériques :	<p><i>Sensibiliser aux dangers du numérique</i></p> <p><i>Apprendre à utiliser ces ressources</i></p>	<p><i>Développer leur sens critique (multiplier les sources d'infos, mettre en doute ...)</i></p> <p><i>Prévention sur les « dangers » du numérique (cyber harcèlement, protection de sa vie privée, utilisation des médias numériques...)</i></p>	<p><i>Soirées thématiques avec les parents</i></p>	<p><i>Ateliers informatiques, Préparation et passage du B2I,</i></p>	<p><i>Mise en place de projets d'activité utilisant les outils numériques : Journal, écriture d'histoire, jeux d'enquête, ...</i></p> <p><i>Sensibilisation aux dangers du numérique lors d'activités</i></p>		<p><i>Nombre d'évènements, d'activités organisés</i></p> <p><i>Obtention du B2I</i></p> <p><i>Intervention de spécialistes si nos ressources sont limitées</i></p> <p><i>Proposer des formations au personnel</i></p>
	<p><i>Améliorer les équipements et leur maintenance</i></p>	<p><i>Accès à des ressources numériques de meilleure qualité</i></p>	<p><i>Partage d'information via des médias numériques (site web, portail famille, mail, ...)</i></p>	<p><i>Etablir des process pour la gestion du parc informatique</i></p>			

Pilotage du projet

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage (COPIL) :

Elus = Maire, Le 1^{er} Adjoint (Education / Jeunesse et Personnel municipal) et les 2 conseillers membres de la commission éducation

Agents = Coordonnateur Enfance Jeunesse, Direction ACM, 1 Atsem

Education nationale = Des représentants de l'équipe d'enseignants, le DASDEN.

Parents d'élèves : des représentants de la FCPE

Membres « ponctuels » en fonction des thématiques abordées en réunion = Chef cuisinier, Directrice Espace Jeunes, membre de l'APAEP.

Coordination du projet :

Nom et prénom du coordinateur : TROMBETTA Emeline

Fonction : Coordonnateur Enfance Jeunesse

Adresse : 9 bis rue de St Péran. 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15 / 06.70.35.65.03

Adresse électronique : tap.talensac@orange.fr

Modalités de pilotage :

Réunions trimestrielles du copil

Réunions toutes les 6 semaines des responsables (direction école, alsh et coordonnateur)

Réunions équipes périscolaires toutes les 6 semaines (alsh, tps périscolaires)

Inscription et liens avec les familles

Mode d'inscription aux activités proposées :

Accueil de loisirs		
<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulable
Temps périscolaires		
<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulable

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

- Cahier « vert » de l'école
- Portail famille
- Site internet de la commune
- Facebook de l'accueil de loisirs

- Affichage
- Parutions municipales
- Portail famille

Plan Mercredi

Labellisation plan mercredi : En cours de réflexion

Nous sommes en train d'étudier les intérêts de cette labellisation.

Nous pensons répondre aux critères de qualité

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités

Mais les « bonus financiers » semblent être très limités dans une organisation à 4,5 jours.

Dans le cadre de notre réflexion sur l'amélioration de notre offre pour les enfants de cycle 3, ce plan pourrait nous ouvrir des financements pour la création ou l'aménagement de locaux.